



## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Corporation de Delta pour son projet d'énergie communautaire renouvelable et l'agrandissement de son centre récréatif Sungod**

**Le 26 août 2010, Delta, C.-B.** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et John Cummins, député de Delta-Richmond East, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Corporation de Delta. Les subventions de 14 750 \$ et 30 855 \$ ont permis à la Corporation de réaliser deux études de faisabilité : la première visant l'utilisation de technologies d'énergies renouvelables dans le quartier municipal Ladner, et la seconde étude portant sur l'agrandissement et l'amélioration éconergétique du centre récréatif Sungod dans le but d'en réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi obtenir une certification de Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®).

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Cummins. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Corporation de Delta, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le projet d'énergie communautaire renouvelable étudiait la faisabilité d'apporter des améliorations éconergétiques aux bâtiments municipaux existants grâce à des technologies d'énergies renouvelables telles que le chauffage solaire de l'eau, la récupération de chaleur des eaux usées et des systèmes mécaniques, ainsi que des champs de géo-échange. L'étude comprenait, pour chaque bâtiment, l'analyse de données de base ainsi qu'une analyse du cycle de vie complet de toutes les options réalisables en matière d'énergies renouvelables couvrant des enjeux tels que les investissements requis, les économies prévues d'énergie et de coûts, les réductions de GES estimées et la période de récupération de l'investissement. L'étude de faisabilité comprenait également une analyse de rentabilité de haut niveau sur la possibilité de créer un service municipal de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables et de vendre l'énergie produite à d'autres utilisateurs dans le secteur de la municipalité.

La seconde étude de faisabilité visait le projet d'agrandissement et d'amélioration éconergétique du centre récréatif communautaire de Delta, le Sungod Recreation Centre, dans le but d'en réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES et obtenir une certification LEED®. L'équipe chargée de l'étude a évalué les différentes possibilités d'agrandissement et d'améliorations éconergétiques du bâtiment. De plus, les chercheurs ont étudié l'enveloppe

thermique du bâtiment, les systèmes et les procédures de fonctionnement de la piscine, les appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes de chauffage solaire de l'eau et la possibilité de remplacer les appareils d'éclairage existants par des appareils d'éclairage plus efficaces. L'objectif ultime de l'étude était de proposer des choix de conception plus durables pour l'agrandissement du bâtiment existant permettant d'en réduire les émissions de GES de 24 % par an (soit de 374 tonnes annuellement).

« La Municipalité de Delta apprécie l'appui du Fonds municipal vert dans la réalisation de ses deux initiatives de développement durable, a dit la mairesse Lois E. Jackson. Les études de faisabilité ont permis à Delta de poursuivre ses projets de façon écoresponsable afin de s'assurer que nous puissions maintenir notre qualité de vie, maintenant et dans l'avenir – ces initiatives profiteront à tous les résidents de Delta.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Corporation de Delta, C.-B.**

Lauren Munden  
Communications municipales  
Corporation de Delta  
Tél. : 604 946-3244  
Télé. : 604 946-3864  
Courriel : [lmunden@corp.delta.bc.ca](mailto:lmunden@corp.delta.bc.ca)  
[www.corp.delta.bc.ca](http://www.corp.delta.bc.ca)

### **Fonds municipal vert**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6399  
Télé. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias

Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447